

Financement des PME : quelles perspectives?

Autor(en): **Bovée, Jean-Paul**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **69 (1998)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SOMMAIRE

Financement des PME :
quelles perspectives ? 2

Relations entre banques
et PME : le «délit de petite
taille» 3

Nouvelles pistes pour
le financement des PME 7



par Jean-Paul Bovée,
secrétaire général
de l'ADIJ

Financement des PME : quelles perspectives ?

En mars dernier déjà, l'ADIJ s'interrogeait dans un premier dossier sur les difficultés de plus en plus grandes rencontrées par les PME en Suisse face à la politique toujours plus restrictive des banques.

Lors d'un colloque mis sur pied le 5 novembre dernier par la Commission économique de l'ADIJ, avec le soutien du Service de l'Economie de la République et Canton du Jura et de la Promotion économique du canton de Berne, les participants se sont penchés sur les pistes qui s'offrent - ou s'offriront dans un proche avenir - à nos entreprises pour assurer leur financement courant ou celui de nouvelles activités.

Animée par Roger Schindelholz, cette manifestation a permis aux responsables d'entreprises qui y ont participé d'entendre la présentation d'expériences concrètes, l'exposé du point de vue des responsables du développement économique des deux cantons, respectivement M. Jean-Claude Lachat et M. Jean-Philippe Devaux ainsi que celui des banques, porté par M. Hubert Joye (CS). Ils ont également pu bénéficier des très intéressantes contributions de M. Jean-Philippe Chenaux, journaliste et secrétaire au Centre patronal (Lausanne), qui a proposé un état de la question appuyé notamment sur les résultats des enquêtes les plus récentes, et de M. Christoph Denk, de l'Institut suisse d'économie bancaire et de finance de l'Université de Saint-Gall, qui a présenté les résultats de ses recherches, menées en collaboration avec le professeur Beat

Bernet (du même institut), sur les nouvelles possibilités qui se dessinent en vue de favoriser le financement des PME. L'essentiel de ces deux contributions fait l'objet des pages qui suivent.

Il est clair qu'on ne trouvera pas ici de recettes miracles et immédiates, qui n'existent pas, mais plutôt un inventaire des structures appliquées déjà ailleurs, en Union européenne ou aux Etats-Unis et qui, à l'avenir, pourraient être mises en place dans notre pays.

Les travaux menés à Saint-Gall feront l'objet prochainement d'une publication de synthèse. Le suivi du dossier dans les mois et les années qui viennent permettra d'évaluer dans quelle mesure les voies explorées se seront révélées praticables.

Enfin, au nom du Comité directeur de l'ADIJ, nous saisissons l'occasion pour adresser à tous nos membres ainsi qu'à nos fidèles annonceurs nos remerciements pour le précieux soutien apporté aux activités de l'association et tous nos vœux pour la nouvelle année. ■

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents : André Marchand,
Delémont, Jean-Claude Crevoisier,
Moutier

Secrétaire général et rédacteur responsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

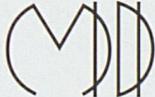
Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57,
2740 Moutier 1
tél. 032 493 41 51, fax 032 493 41 39
E-Mail : adj@vtx.ch

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS

Chambre d'économie et d'utilité publique
69^e année - Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 50.-
Prix de ce numéro : Fr. 14.-

 HÔTEL
RESTAURANT

Delémont - Place de la Gare

Tél. 422 17 77 - Fermé le mercredi